

<b>Objet :</b> MIGRATION DU PROGRAMME DE BANQUE A DISTANCE – PUBLISOFT VERS PUBLIWEB
<b>Réseaux :</b> CF
<b>Niveaux et services :</b> Tous
<b>Période :</b>

- Mesdames et Messieurs les Directeurs(trices) des établissements d'enseignement organisé par la Communauté française ;
- Mesdames et Messieurs les Administrateurs(trices) des internats et homes d'accueil ;
- Messieurs les Directeurs des Centres d'Autoformation de Huy et technique de Frameries ;
- Mesdames et Messieurs les Directeurs(trices) des centres de plein air de la Communauté française ;

<b>Autorité :</b> A.G.E.R.S. – <b>Signataire :</b> Jean-Pierre HUBIN <b>Gestionnaires :</b> ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE. <b>Personne(s)-ressource(s) :</b> Chantal GOFFINET – 02/508.17.54 <b>Référence facultative :</b> AG/JPH/CHG/DEXIA 2003
--

<b>Téléphone pour duplicata :</b> 02/508.17.66
--

Bruxelles, le 6 octobre 2003.

**OBJET : MIGRATION DU PROGRAMME DE BANQUE A DISTANCE -  
PUBLISOFT VERS PUBLIWEB**

Par la circulaire n° 536 du 13 juin 2003, je vous informais que notre partenaire financier, la Dexia Banque, avait signalé à l'Administration générale que son programme de banque à distance PubliSoft Omega ne répondait plus aux exigences technologiques actuelles, ne serait bientôt plus supporté et proposait donc son remplacement.

Début septembre, le Caissier de la Communauté française informe l'Administration générale que si bon nombre d'établissements ont opté pour le logiciel de paiement PUBLIWEB, il en reste qui n'ont pas encore réagi alors que le logiciel de paiement dont ils disposent ne perdurera plus.

L'Administration générale ne peut, dès lors, qu'insister sur le fait que la non utilisation de PUBLIWEB posera problème à brève échéance puisque les établissements qui n'en seront pas dotés devront revenir au système très fastidieux et onéreux des virements « papier ».

Je vous souhaite bonne réception de la présente <sup>2</sup>et vous remercie de votre collaboration.

L'Administrateur général,

**Jean-Pierre HUBIN.**